

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le prochain conseil municipal se tiendra en séance extraordinaire le lundi 28 décembre 2020 à la Salle des Fêtes (en raison du COVID-19) à partir de 18h.

En raison de la situation sanitaire, la réunion se tiendra à huis clos.

A l'ordre du jour de lundi prochain : 3 rapports.

ORDRE DU JOUR

FINANCES

1. Travaux de mise en accessibilité du centre culturel : désignation des entreprises attributaires du marché.

AMENAGEMENT

2. ZAC de Carla Bas : modification du Cahier des Charges de Cession des Terrains : annexe n°1 « prescriptions techniques, architecturales, urbanistiques ».

INTERCOMMUNALITE

3. Adhésion de deux nouvelles communes au SIVU Chenil Fourrière du Lot-et-Garonne

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES.